Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_30-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 27 février, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (*à partir de 20h20*), Christine FAUCHOUX, Marcelle LE GUELLEC, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL (*jusqu'à 21h10*), Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Frédéric DESSAUGE à Delphine DAVID, Christophe LEDUC à Séverine BETHUEL.

Excusés : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE, Thierry TILLARD.

La séance est ouverte à 20h00
Joseph THEBAULT est élu secrétaire de séance
Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 26
Pouvoirs : 2
Votants : 29 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 28
Quorum : 17

FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AUX BUDGETS 2026

N° Délibération CC/2026/30

EXPOSE DES MOTIFS

Pour le Budget Principal, compte tenu du besoin de financement sur la section d'investissement et des restes à réaliser 2025, il est nécessaire de procéder à une affectation du résultat 2025 sur le budget 2026 comme suit :

Résultat de fonctionnement N-1	
Résultat de l'exercice	976 048,67
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1)	3 760 078,28
TOTAL A AFFECTER	4 736 126,95
Solde d'exécution d'investissement N-1	
Résultat de l'exercice	-1 218 240,25

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_30-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Solde des restes à réaliser N-1	
Besoin de financement	-343 797,00
Affectation	
Affectation en réserves R1068 en investissement	874 443,25
Report en fonctionnement R002	3 861 683,70

Pour le Budget annexe Assainissement, compte tenu du besoin de financement sur la section d'investissement, il est nécessaire de procéder à une affectation du résultat 2025 sur le budget 2026 comme suit :

Résultat de fonctionnement N-1	
Résultat de l'exercice	1 421 449,85
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1)	0,00
TOTAL A AFFECTER	1 421 449,85
Solde d'exécution d'investissement N-1	
Résultat de l'exercice	-391 847,34
Solde des restes à réaliser N-1	
Besoin de financement	310 246,46
Affectation	
Affectation en réserves R1068 en investissement	702 093,80
Report en fonctionnement R002	719 356,05

Pour les autres budgets, les résultats de chaque section sont reportés sans affectation du résultat :

- Le budget annexe Office de Tourisme
- Le budget annexe Redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Le budget annexe ZA L'Abbaye
- Le budget annexe ZA Corderie
- Le budget annexe ZA La Nouette
- Le budget annexe ZA Le Meslier
- Le budget annexe Panneaux Photovoltaïques
- Le budget annexe Centre aquatique Océlia
- Le budget annexe Trémelin

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1321-1,2 et 5, L. 5211-5 III,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et M4,
Vu les statuts de Montfort communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'affectation des résultats 2025 au budget supplémentaire 2026 du Budget Principal pour 874 443,25 € en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et pour 3 861 683,70 € en report au compte 002 de la section de fonctionnement,

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_30-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- approuve l'affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026 du Budget annexe Assainissement pour 702 093,80 € en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et pour 719 356.05 € en report au compte 002 de la section de fonctionnement,

- approuve le report au compte 002 de la section de fonctionnement des résultats de chaque section pour les autres budgets annexes de Montfort Communauté.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_30-DE